

## Lorsque le Fouzon sort de son lit...

Et cela arrive souvent ! Régulièrement, pour peu que tombent des pluies drues et incessantes, qu'un orage violent décharge brutalement ses nuages sur la campagne, le Fouzon se met à grossir à toute vitesse, à s'étaler sans vergogne, isolant alors quelque butte ou point plus élevé, venant lécher les troncs d'arbres comme les tiges plus fines des roseaux. Pour un temps, sur les îles, s'étale alors une nappe liquide, de couleur brune (car l'eau charrie aussi les particules fines empruntées aux labours de l'amont), formant comme un immense lac, parfois clapotant. Mais un lac qui, aussi, atténue la violence de la crue et limite l'érosion.



© Elisabeth Trotignon

Puis, revient le temps du reflux, avec son lot de débris laissés sur place, branchages et boues sèches... mais aussi ses alluvions qui enrichissent le sol.

L'été, lorsque le temps se met au sec et au chaud, c'est tout le contraire : le Fouzon et ses bras se réduisent à une mince lame liquide, si courte que même les poissons finissent pas s'inquiéter et par se réfugier dans les trous où ils peuvent encore trouver un peu d'eau et d'oxygène pour respirer.

## Des mares pour épurer l'eau

De l'autre côté de la route, la commune a, à la fin des années 2000, acheté une parcelle vaste de 2 ha environ, longtemps dévolue aux peupliers. Ces derniers supprimés, elle a créé de nouvelles frayères à poissons et, à côté, quelques mares pour épurer les eaux agricoles.



© DR

Petite explication; un grand fossé transite dans ce bas-fond proche du Fouzon. Il recueille les eaux de l'amont, eaux agricoles qui proviennent des labours, rarement indemnes de produits polluants. Les mares nouvellement créées permettent à ces eaux de se poser un temps, de les nettoyer en mettant au travail toute une végétation spécialisée qui vit avec elles, particulièrement efficace : roseaux, joncs, scirpes, iris... etc.

Dans des régions comme le Boischaut où les labours se développent parfois en grand (ainsi, les environs de Varennes-sur-Fouzon), il est ainsi important qu'ici ou là, des petites mares épuratrices jalonnent le territoire.

## Prairies à vaches

Longtemps, les Îles du Fouzon sont, si l'on peut dire, restées « la chasse gardée » des vaches. Du milieu du printemps au milieu de l'automne et du matin au soir, ces dernières étaient mises à la pâture, se nourrissant d'herbe fraîche. A l'époque, nul peuplier, nulle tige de maïs ne poussaient ici. C'était dans la première moitié du XXe siècle, lorsque la laiterie de Parigny travaillait à plein, avant qu'elle ne laissât la place à une usine de plus grande envergure – celle que nous connaissons aujourd'hui. Les vaches des îles donnaient alors leur lait, pour des camemberts signés « le Parigny », de grande réputation « sans colorant et 45 % de matière grasse » ou bien « Délicieux fromages à pâte extra-douce » peut-on lire sur la boîte).



© DR

Mais avant la laiterie et jusque vers le milieu du XIXe siècle, ces prairies étaient gérées sous le régime de la « vaine pâture ». A l'époque, nulle haie ne cloisonnait les parcelles : après la fauche de juin, une fois le foin ramassé, les bêtes de tout un chacun (à condition qu'il soit propriétaire dans la vallée) pouvaient venir pâture la prairie et ce, jusqu'à la pousse suivante. Pour un temps, elle devenait collective.

## Frênes

Sur les îles du Fouzon, le Frêne commun (*Fraxinus excelsior*) abonde : il se plaît sur ces sols mouillés, riches en alluvions et donc en bases, apprécie le soleil et la lumière. Au début du printemps, il se reconnaît à ses bourgeons noirs , puis les saisons s'allongeant, à ses feuilles composées, à ses fruits en ailette nommés samares, à son écorce lisse, qui oscille entre le vert et le gris.



© Jacqueline Beaumont

Après le retrait des champs de maïs et la suppression de quelques peupleraies, la municipalité a choisi de laisser faire la nature : très vite, en lieu et place, le frêne s'est imposé, spontanément, à tel point que moins de 20 ans après, il couvre quelques parcelles, déjà haut (certains sujets atteignent une quinzaine de mètres), très dense également (il n'a jamais été supprimé). Il est vrai qu'il rejette facilement de souche.

## Saule têtard

Voici un superbe emblème de la région naturelle « Boischaut Nord » ! A la fois rustique et magnifique, simple et grandiose, le saule têtard a mille histoires à raconter : sa facilité à se laisser rogner, à hauteur d'homme (cela arrive tous les 10 ans environ) et, en conséquence, sa très grande longévité : même creux, même vidé de son cœur, il résiste et subsiste ; sa profusion aussi : il produit du bois dont on faisait de solides sabots, des branchages pour entretenir le four à pain, des feuilles que l'on donnait, parfois, au bétail; aujourd'hui, il est surtout connu pour héberger quantité d'animaux, petits et grands : chouette et mésange à tous les étages, larves d'insectes dans les cavités terreuses, vers de terre, hérisson, chauve-souris... tout ce petit monde vit en bonne compagnie.



© Jacqueline Beaumont

L'arbre têtard – ce nom vient du fait qu'on lui rogne la tête – était ainsi traité autrefois pour sa très grande productivité en bois (laquelle est, aujourd'hui, beaucoup moins recherchée...). Sur les îles du Fouzon, trois saules têtards sont régulièrement taillés, symboles de ce site naturel.

## Pigamon jaune (*Thalictrum flavum*)

Voici une plante particulière : elle est de la même famille que le bouton d'or bien connu (famille des Renonculacées) sans pour autant lui ressembler vraiment ! Dépourvue de vrais pétales, la fleur est, en revanche, bien garnie d'étamines nombreuses et voyantes (de couleur jaune pâle) qui attirent quantité d'insectes.



© Jacqueline Beaumont

Le Pigamon jaune apprécie le voisinage des hautes herbes et pousse bien sur les sols calcaires, riches en alluvions des milieux humides... Par exemple, les prairies de fond de vallée. Mais problème : ces dernières sont aujourd'hui en perte de vitesse. Si bien que, lui aussi, tend à se faire rare et de moins en moins visible... malgré sa haute taille.

Néanmoins, à Varennes-sur-Fouzon, il a, depuis quelques années, retrouvé un peu de place. Son retour est probablement concomitant à celui de la prairie, revenue après quelques années, de labours et de peupliers.

Le Pigamon jaune est rare en Région Centre et c'est la raison pour laquelle il est protégé ; en revanche, assez fréquent sur les îles du Fouzon - vous pouvez l'observer à la sortie du printemps.

## Guimauve officinale (*Althaea officinalis*)

La guimauve officinale ne passe pas inaperçue : grande, des feuilles comme du velours, des fleurs couleur rose léger, elle se répand, elle aussi, parmi les hautes herbes de la prairie humide. Elle fleurit volontiers au mois de juillet, en compagnie de la Reine des prés, une autre habituée des lieux. Hier bien connue à la campagne et largement utilisée : sa racine nettoyée était mise dans la bouche des enfants lorsque les dents perçaient et faisaient mal ; ou bien broyée pour en extraire un mucilage, lequel produisait, tout simplement, la ... pâte de guimauve.



© Jacqueline Beaumont

## Les frayères à poissons

Elles ont été créées au tout début des années 2000, avec la collaboration de la Fédération de l'Indre des Associations pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (F.I.A.P.P.M.A.). Le principe en est simple : pour frayer (se reproduire), les poissons (brochets, sandres...) ont besoin de sites particuliers, situés près de la rivière, peu profonds et, si possible, herbeux. Là, dès la fin de l'hiver, les femelles viennent y pondre des œufs que les mâles s'empressent de recouvrir de leur semence. Autrefois, mares, anciens méandres ou simples trous d'eau proches de la rivière faisaient l'affaire.



© FNPF - L Madelon

Ces frayères se sont alignées a, tout simplement, été créées en lieu et place de quelques fossés anciens, lesquels, déjà en place et en lien avec les eaux (des bras ou du Fouzon), étaient tous désignés pour accueillir cette faune un peu particulière. Il a suffi de les recreuser, voire de les élargir et de laisser venir un peu de végétation.